



expertise-comptable & commissariat aux comptes

JONQUILLES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31/12/2012

Cabinet DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES

Siège social : 149 rue Jules Auber, 97400 SAINT DENIS

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de SAINT DENIS



DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes - SAS au capital de 100.000 euros - OEC de la Réunion. CRCC de Saint-Denis de la Réunion
Res de Saint-Denis : B 429 046 584 - Siège Social : 149, rue Jules Auber - 97400 Saint-Denis - Tél. : 0262 21 66 11 - Fax : 0262 41 06 49 - www.dedriche.com



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.


CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à SAINT DENIS, le 06/06/2013

Le Commissaire aux Comptes

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES



DEDRICHE BEDIER Janick BEDIER
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49





expertise-comptable & commissariat aux comptes

JONQUILLES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31/12/2012

Cabinet DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES

Siège social : 149 rue Jules Auber, 97400 SAINT DENIS

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de SAINT DENIS



DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes - SAS au capital de 100.000 euros - OEC de la Réunion. CRCC de Saint-Denis de la Réunion
Res de Saint-Denis : B 429 046 584 - Siège Social : 149, rue Jules Auber - 97400 Saint-Denis - Tél. : 0262 21 66 11 - Fax : 0262 41 06 49 - www.dedriche.com



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

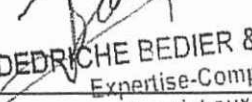
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à SAINT DENIS, le 06/06/2013

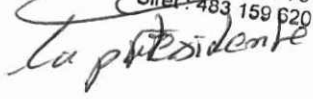

Le Commissaire aux Comptes

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES


DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
Janick BEDIER
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

ASSOCIATION LES JONQUILLES

13 Bis Rue Pitel
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 48 50 76 - Gsm : 0692 67 27 76
Siret : 483 159 620 00010 - APE : 8891A


La présidente






expertise-comptable & commissariat aux comptes

JONQUILLES

Siege social : 13 bis rue PITEL, 97490 SAINTE CLOTILDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2012

Cabinet DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES

Siège social : 149 rue Jules Auber, 97400 SAINT DENIS

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de SAINT DENIS



DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes - SAS au capital de 100.000 euros - OEC de la Réunion. CRCC de Saint-Denis de la Réunion
Res de Saint-Denis : B 429 046 584 - Siège Social : 149, rue Jules Auber - 97400 Saint-Denis - Tél. : 0262 21 66 11 - Fax : 0262 41 06 49 - www.dedriche.com

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de JONQUILLES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le montant des subventions d'exploitation nous paraît correctement estimé sur la base des informations relatives à leur calcul qui nous ont été communiquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT DENIS, le 06/06/2013

Le commissaire aux comptes

**DEDRICHE BEDIER &
ASSOCIES**

Janick BEDIER



DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.66.49

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	101 162	45 462	55 700	63 659	7 960	12.50-
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	125 844	75 397	50 447	62 535	12 089	19.33-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 618		2 618	2 618			
TOTAL I	229 623	120 859	108 764	128 812	20 048	15.56-	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 858		1 858	3 955	2 097	53.03-
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	4 357		4 357	1 226	3 131	255.47
	Autres créances	30 057		30 057	43 427	13 370	30.79-
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	168 469		168 469	173 214	4 745	2.74-	
Charges constatées d'avance (3)	541		541	1 431	890	62.22-	
TOTAL III	205 280		205 280	223 252	17 972	8.05-	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	434 903	120 859	314 044	352 064	38 020	10.80-	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2012	12	Exercice N-1 31/12/2011	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	139 079		128 772		10 308	8.00
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	26 483		10 308		16 175	156.92
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	110 812		129 018		18 207	14.11	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	276 374		268 098		8 276	3.09
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	319				319	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 645		4 681		36	0.77
	Dettes fiscales et sociales	26 485		38 927		12 442	31.96
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	6 221		40 358		34 137	84.59
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	37 670		83 966		46 296	55.14
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	314 044		352 064		38 020	10.80

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

37 670 83 966

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

CONSEIL ET AUDIT OI

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012 12	31/12/2011 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	109 851	101 870	7 981	7.83
Production stockée Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	294 359	288 273	6 086	2.11
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 576	2 331	245	10.50
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	27	365	337	92.50
TOTAL I	406 813	392 839	13 974	3.56
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		43	43	100.00
Autres achats et charges externes	94 709	82 889	11 820	14.26
Impôts, taxes et versements assimilés	2 626	3 089	462	14.97
Salaires et traitements	235 359	244 678	9 319	3.81
Charges sociales	48 614	51 816	3 202	6.18
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	23 015	22 285	730	3.28
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1	309	308	99.66
TOTAL II	404 324	405 108	784	0.19
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 489	12 269	14 758	120.29
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 148		1 042		107	10.25
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	1 148		1 042		107	10.25
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 148		1 042		107	10.25
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	3 638		11 227		14 865	132.40
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 395		22 260		1 135	5.10
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	23 395		22 260		1 135	5.10
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	550		413		137	33.21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			312		312	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	550		725		175	24.17
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	22 845		21 535		1 310	6.08
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	431 357		416 141		15 216	3.66
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	404 874		405 833		959	0.24
SOLDE INTERMEDIAIRE	26 483		10 308		16 175	156.92
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	26 483		10 308		16 175	156.92

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 314 043.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 406 813.15 Euros et dégageant un excédent de 26 482.78 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	99 098		2 064
Installations générales agencements aménagements divers	45 200		902
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	80 531		
TOTAL	224 829		2 967
Prêts, autres immobilisations financières	2 618		
TOTAL	2 618		
TOTAL GENERAL	227 447		2 967

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			101 162	101 162
Installations générales agencements aménagements divers			46 102	46 102
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		790	79 741	79 741
TOTAL		790	227 006	227 006
Prêts, autres immobilisations financières			2 618	2 618
TOTAL			2 618	2 618
TOTAL GENERAL		790	229 623	229 623

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	35 438	10 024		45 462
Installations générales agencements aménagements divers	22 875	4 666		27 541
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 321	8 325	790	47 856
TOTAL	98 634	23 015	790	120 859
TOTAL GENERAL	98 634	23 015	790	120 859

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	10 024				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 666				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 325				
TOTAL	23 015				
TOTAL GENERAL	23 015				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 618	2 618	
Autres créances clients	4 357	4 357	
Débiteurs divers	30 057	30 057	
Charges constatées d'avance	541	541	
TOTAL	37 571	37 571	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 645	4 645		
Personnel et comptes rattachés	6 984	6 984		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 483	13 483		
Autres impôts taxes et assimilés	6 018	6 018		
Autres dettes	6 221	6 221		
TOTAL	37 351	37 351		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	30 057
Total	30 057

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 418
Dettes fiscales et sociales	12 923
Autres dettes	6 221
Total	22 562

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	541
Total	541